

Les boîtes vertes re360 rendent le recyclage des récipients à boisson vides plus rapide aux centres de remboursement et réduisent l'empreinte écologique.

MONCTON (N.-B.) – **17 AVRIL 2018** — Les <u>boîtes de recyclage vertes *re360*</u> d'Encorp Atlantique seront introduites dans deux nouveaux centres de remboursement au Nouveau-Brunswick pour souligner le Jour de la Terre (22 avril) 2018 : Dépanneur Fairisle (Fairisle) et Maurice Thibodeau Redemption Centre (Rivière Verte). Ces boîtes offrent un service plus rapide aux clients lorsqu'ils visitent un centre de remboursement.

Ce projet pilote sur le recyclage a été lancé en 2017 par <u>Encorp Atlantique</u> avec l'objectif d'améliorer les taux de recyclage dans la province en aidant les centres de remboursement à rendre l'expérience de recyclage plus rapide et pratique pour les Néobrunswickois. <u>Depuis 2014</u>, <u>Encorp Atlantique mène des projets pilotes novateurs de recherche sur le recyclage dans le cadre de l'initiative « (re) » (c.-à-d. la « recherche ») visant à explorer et tester de nouvelles méthodes de remboursement des récipients à boisson usagés. Les objectifs de cette initiative sont les suivantes : améliorer les taux de recyclage au Nouveau-Brunswick ainsi que la praticité pour les consommateurs et accroître le niveau de productivité des centres de remboursement.</u>



Les <u>boîtes de recyclage vertes *re360*</u> sont fabriquées de plastique post-consommation et conçues pour contenir 60 récipients à boisson. L'idée est de simplifier le processus pour le client et le centre de remboursement. Pour chaque boîte réutilisable remplie avec 60 récipients à boisson consignés, le client se verra offrir un remboursement de 3 \$, donné sur place. Les clients qui se présentent au centre de remboursement avec leurs boîtes re360 bénéficient d'un service prioritaire : ils n'ont pas à faire la file et peuvent repartir immédiatement avec leurs boîtes vides. Les boîtes *re360* peuvent contenir n'importe quel type de récipient à boisson consigné au Nouveau-Brunswick.

« Grâce aux boîtes de recyclage vertes *re360*, nous évitons l'utilisation de sacs en plastique lorsque les gens font la collecte et apportent leurs récipients à boissons vides chez les centres de remboursement », explique Pierre Landry, directeur général d'Encorp Atlantique. « Cela réduit notre empreinte écologique. Les clients économisent également de l'argent à long terme parce qu'ils n'ont plus besoin d'acheter de sacs en plastique. »

Le Dépanneur Fairisle (1071, route 445, Fairisle, N.-B.) et Maurice Thibodeau Redemption Centre (13 790 Route 144, Rivière Verte, N.-B.) offriront donc gratuitement les boîtes de recyclage vertes re360 à leurs clients pour un temps limité.

L'objectif est d'amener tous les clients à utiliser les boîtes. Grâce à l'ajout de ces deux centres d'essai ruraux qui offriront les boîtes re360 à tous leurs clients, il y a maintenant quatre centres de remboursement dans la province qui participent au projet pilote re360. Deux centres d'essai urbains (les centres de Valley Redemption Centre situés au 323, rue Collishaw, Moncton et au 665, rue Babin, à Dieppe) offrent les boîtes re360 depuis 2017.

Encorp Atlantic recueille les commentaires du personnel et des clients des centres de remboursement participants. Encorp souhaite ainsi voir si la boîte re360 pourrait être un outil offert à tous les centres de remboursement dans la province et intégré aux opérations quotidiennes. Encorp invite les résidents dans les régions des centres de remboursement participants à se renseigner sur les <u>boîtes de recyclage vertes re360</u> et à en ramasser quelques-unes lors de leur prochaine visite.

<u>Encorp Atlantique</u> prévoit offrir des <u>boîtes de recyclage vertes re360</u> à de plus en plus de centres de remboursement partout dans la province qui manifestent un intérêt envers le projet. Les centres de remboursement peuvent se renseigner sur le projet en communiquant avec le bureau d'Encorp à <u>info@encorpatl.ca</u> ou au 1-877-389-7320.

À propos d'Encorp Atlantique

<u>Encorp Atlantique</u> offre des services de gestion de récipients à boisson post-consommation aux organismes qui distribuent des produits de boisson non alcoolisée consignés au Nouveau-Brunswick. Encorp Atlantique représente plus de 85 distributeurs de produits de boisson non alcoolisée et est responsable du recyclage de tous les récipients à boisson non alcoolisée consignés que reçoivent les centres de remboursement partout dans la province. Chaque année, Encorp Atlantique gère plus de 160 millions de récipients à boisson non alcoolisée.

-30-

Renseignements:

Pierre Landry

Directeur général, Encorp Atlantique inc.

Tél.: 506-389-7320

Courriel: pierre@encorpatl.ca